

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 582

Artikel: Les bienfaits du statut
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

582

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 582 5 mars 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Victor Ruffy

Les bienfaits du statut

Le statut de saisonnier inhumain? Au contraire, répond le Centre d'information sur le statut de saisonnier (Union suisse des arts et métiers, Fédération suisse des cafetiers-restaurateurs et hôteliers, Société suisse des entrepreneurs, Société suisse des hôteliers, Union suisse des paysans, Association suisse des restaurants sans alcool, Fédération suisse du tourisme) dans une brochure toute à la gloire de la patrie helvétique, qui a paru ces dernières semaines! Au contraire, ce statut est plutôt une bénédiction: voilà en effet des travailleurs qui ont au moins tout le temps de soigner la qualité de leur vie; nous citons: «Les saisonniers célibataires, à peu près la moitié de l'effectif, ne sont pas plus mal lotis, quant à leur situation personnelle, que les célibataires à l'année. Au contraire, ils repartent volontiers passer trois ou six mois dans leur pays où ils retrouvent leurs relations antérieures. Le saisonnier marié peut se consacrer à sa famille une partie au moins de l'année.» De là à dire que le statut de saisonnier sera maintenu pour conserver un sens à la vie familiale, il n'y a qu'un pas. On comprend enfin le «non» démocrate-chrétien opposé à «Etre solidaires».

Pas sérieux, s'abstenir

Le rapport de la commission de gestion du Conseil national sur l'affaire Bachmann a donc fonctionné fort opportunément comme une sorte d'étouffoir. N'empêche: aux détours de quelques paragraphes alambiqués, certaines conclusions ouvrent de sombres perspectives sur l'avenir de l'organisation militaire dans le secteur particulier des renseignements. Ainsi de cette suggestion finale, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas flat-

teuse pour les militaires de carrière et leurs capacités; nous citons: «(...) Les postes de chef au sein du GRS (Groupe renseignements et sécurité du groupement de l'état-major général au DMF) seront ouvertes à des candidats qualifiés autres que les militaires professionnels. Les fonctions de cadres moyens seront autant que possible accessibles à des personnes ne faisant pas partie de la hiérarchie militaire. Il y a lieu de faire en sorte que les hauts fonctionnaires du GRS assument leurs fonctions pendant une longue période.» Avis aux amateurs. Pas sérieux s'abstenir.

Plus vrai que nature

Dans le cadre de notre chronique «on-n'arrête-pas-le-progrès», cette merveilleuse invention pour le confort des travailleurs du tertiaire.

Avec le développement de la climatisation qui condamne les fenêtres, et avec la généralisation des horaires mobiles qui désertifient les bureaux aux heures extrêmes de la journée, le silence se fait insupportable dans les locaux entièrement moquetés, particulièrement en fin d'après-midi.

Pour éviter que les bureaucrates confondent leur lieu de travail avec une cellule d'isolement, on a donc imaginé de restituer aux heures de grand calme un bruit de fond fait d'un savant mélange de rumeur urbaine et d'ambiance laborieuse.

Tout comme la climatisation elle-même, le niveau sonore est évidemment commandé électronique-ment, et l'ensemble du système n'a strictement rien à voir avec un réseau de surveillance.

C'est en tout cas ce qu'on a dit aux employés de la Ville de Lausanne et de la Zurich-Assurance (immeuble administratif, place Chauderon 9) et promis à ceux de la Bâloise qui seront prochainement regroupés dans une tour digne de cette holding et des autres merveilles architecturales qu'elle va voisiner (le Hilton et surtout la fameuse «tour de refroidissement» de la Banque des Règlements internationaux).